



Rédaction : Aurélia Gaillard (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Vie de la Société, p. 2
- Société internationale (SIEDS), p. 7
- Comptes rendus, p. 8
- Colloques et journées d'étude, p. 11
- Appels à contributions, p. 14
- Cotisations et abonnements, p. 24
- Adresses utiles, p. 25

## Éditorial

Tous les ans, à la fin de l'été, a lieu dans une ville différente la réunion du Comité exécutif de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle (SIEDS/ISECS). Après Florence et Édimbourg, Bordeaux a été choisie pour accueillir ce Comité international entre le 22 et le 25 août 2018. Une cinquantaine de membres élus de ce Comité, venus de toute l'Europe et des quatre coins du monde (entre autres, Brésil, Japon, Canada et Russie), se sont donc retrouvés dans les agréables locaux de l'Institut Goethe, puis réunis en pleine chaleur estivale dans la Maison de la Recherche de l'Université Bordeaux Montaigne, sous l'égide de la Présidente de la SIEDS, Lise Andries, afin de travailler ensemble à dynamiser et à faire connaître la recherche sur le XVIII<sup>e</sup> siècle dans les différentes disciplines, et d'inscrire les Lumières dans les enjeux contemporains : des exemplaires du recueil *Tolérance. Le combat des Lumières* apportés par les bons soins d'Hélène Cussac étaient offerts aux participants pour rappeler cet enjeu essentiel de nos Sociétés et ce qui nous unit au-delà des mers, des océans et du Brexit. La réunion du Comité a été suivie d'une journée d'étude dont le sujet, en lien étroit avec la ville de Bordeaux où un Musée de la Mer est en construction, *La Mer : Fictions, pouvoirs, identités/The sea : fictions, powers, identities*, avait été choisi en concertation avec l'ensemble des chercheurs dix-huitiémistes de l'université, toutes disciplines confondues et répartis entre cinq équipes de recherche. La recherche pluridisciplinaire est une tradition de l'Université Bordeaux Montaigne, sans doute l'esprit de Montesquieu, qui pouvait joindre, dans ses *Lettres persanes*, « de la philosophie, de la politique et de la morale à un roman » y est-il pour quelque chose : en témoigne notamment la parution, deux fois par an, de la revue *Lumières* fondée en 2003 par Catherine Larrère et Jean Mondot.

La ville elle-même, et son riche patrimoine historique, n'ont pas été oubliés lors de ces journées studieuses : un cocktail dans les salons du Palais Rohan, la visite du splendide hôtel de Lalande devenu Musée des arts décoratifs et du design, celle du Bordeaux dix-huitième qui nous a menés de la place de la Bourse, ancienne place Royale, au Grand Théâtre en passant par l'imposant hôtel Saige de l'îlot Louis, enfin un dîner cour Mably offert par la SFEDS, au cœur du quartier des grands hommes,

a permis aux participants de ces journées de découvrir cet ensemble architectural préservé et d'arpenter des rues qui portent des noms chers aux dix-huitiémistes : rue Condorcet, rue Voltaire, rue Diderot...

Catherine RAMOND

## Vie de la Société

### • **Bulletin nouvelle formule**

**Attention :** suite au passage au bulletin électronique et dans un souci de meilleure visibilité des différents supports de communication de la Société, **site** (<https://www.sfeds.fr/>), lettre électronique et bulletin, il a été décidé au dernier CA du 22 juin 2018 de modifier quelque peu la répartition des rôles des trois organes de diffusion : la **Lettre électronique** conservera son rôle strictement informatif, tandis que le **Bulletin**, réservé aux seuls abonnés, tout en conservant bien entendu ce qui concerne la Vie de la Société française ou internationale, privilégiera les approfondissements et des sujets plus spécifiques : il ne comprend donc plus désormais les annonces de publications ou d'expositions ni les soutenances mais privilégie, outre les appels à contribution, les programmes et comptes rendus de colloques, séminaires ou autres manifestations. Il entend s'ouvrir également à la diffusion d'autres formes d'études : programmes ou comptes rendus détaillés de séminaires, de sites, de travaux d'équipe de recherche etc. Le *Bulletin* fait appel à vos initiatives et attend aussi que vous fassiez plus systématiquement la démarche de transmettre les programmes et comptes rendus des manifestations organisées.

### • **Renouvellement partiel du Conseil d'administration**

#### **Appel à candidatures (rappel)**

Cher(e)s collègues,

Comme il est prévu par les statuts de la SFEDS, à l'occasion de l'Assemblée générale de janvier 2019, on procédera au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration (20 sièges à pourvoir).

Celles et ceux qui souhaitent présenter leur candidature doivent envoyer avant le 1<sup>er</sup> novembre 2018, une déclaration de candidature accompagnée de quelques lignes de présentation à Christian Del Vento, secrétaire général, par courriel à :

[christian.del-vento@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:christian.del-vento@sorbonne-nouvelle.fr)

On rappelle que sont éligibles tous les membres de la Société à jour de leur cotisation et que seules les candidatures parvenues dans les délais indiqués seront recevables.

La liste des candidats, avec la profession de foi, ainsi qu'un bulletin électoral, sera publiée dans le bulletin de janvier 2019.

## • **Prix Dix-huitième siècle 2019**

Odile Richard-Pauchet a pris la suite de Florence Magnot-Ogilvy comme coordinatrice du prix.

Un nouveau jury, partiellement constitué de l'ancien, sera validé par le prochain CA du 23 novembre. Compte tenu des délais, nous ne décernerons pas de prix pour cette année 2018. Nous le reportons sur l'année 2019. Néanmoins les collègues intéressés par l'envoi de mémoires déjà soutenus en 2018 peuvent les envoyer dès maintenant en version PDF à :

odile.pauchet@unilim.fr

Il seront examinés avec la réception des mémoires soutenus en 2019, la fin de celle-ci étant fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Le Prix 2019 sera ainsi décerné fin janvier 2020. Nous rappelons que le Prix est ouvert à tout étudiant (de nationalité française ou étrangère) ayant soutenu un premier mémoire universitaire (BAC + 4 ou 5, université française ou étrangère) écrit en français, portant tout ou partie sur le Dix-huitième siècle, quelle que soit sa discipline. Le prix est doté d'une somme de 500 euros et de deux ans d'adhésion à la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle (SFEDS). Le jury peut également proposer au lauréat de tirer de son mémoire un article à paraître dans les mélanges du numéro annuel de *Dix-Huitième Siècle*.

N. B. Chaque enseignant ne peut présenter plus de 2 candidats à chaque prix.

## • **Assemblée générale**

La prochaine assemblée générale de la Société est fixée au 26 janvier à 10h. Elle aura lieu au **Panthéon** (Place du Panthéon, 75 005 Paris). Le déjeuner sera suivi d'une conférence de notre collègue Jean-Claude Bonnet, directeur de recherches émérite au CNRS.

Afin d'anticiper, nous vous invitons à retenir dès à présent la date sur vos agendas.

## • **Compte rendu de la réunion du CA du 22 juin 2018**

**Présents** : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Isabelle Bour, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Marcel Dorigny, Nathalie Ferrand, Aurélie Gaillard, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Anne Mercier-Faivre, Pierre Musitelli, Élise Pavy, Bénédicte Péralez, Odile Richard-Pauchet, Gaël Rideau, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Catriona Seth.

**Excusés** : Nicolas Brucker, Samuel Baudry, Laurent Châtel, Luigi Delia (pouvoir à Christian Del Vento), Ulrike Krampl (pouvoir à Christian Del Vento), Hans Jürgen Lüsebrink, Claude Lauriol, Laurence Macé (pouvoir à Nathalie Ferrand), Jean Mondot, Pierre-François Moreau, Irène Passeron, Martial Poirson, Pierre Wachenheim (pouvoir à Élise Pavy).

## Situation financière : bilan d'étape

La situation des finances de la Société demeure saine. Au premier semestre 2018, ont été dépensés 30.900 €. Les recettes, quant à elles, s'élèvent à 35.718 €. L'exercice financier du premier semestre 2018 est donc en actif d'environ 5.000 €. Il convient de rappeler, toutefois, que les décaissements les plus importants (notamment les coûts de fabrication de la revue) sont faits au 2<sup>e</sup> semestre ; mais les recettes prévues, notamment la subvention du CNL (7.000 €), laissent espérer qu'en fin d'année les comptes seront à l'équilibre.

Les adhérents à jour de leur cotisation 2018 sont 407. Les adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation, par contre, sont 156. Des rappels individuels seront effectués par notre trésorière-adjointe en août-septembre. Sur 322 prélèvements automatiques, on déplore 11 rejets (7 de plus que l'année dernière). On rappelle aux membres qui clôturent leur compte de prévenir la trésorière afin qu'elle suspende le prélèvement évitant ainsi que la Société s'acquitte de frais bancaires (126,5 €, cette année).

Concernant le financement de la collection, la trésorière regrette les difficultés rencontrées pour récupérer la subvention (700 €) pour la publication du livre de M.-J. Rossignol et B. Van Ruymbeke, malgré plusieurs mails de rappel et bien qu'une convention ait été signée. Une autre difficulté ponctuelle a été rencontrée pour récupérer le paiement de 8 exemplaires de *L'histoire de la Guinée* auprès de la librairie Calvin. Les Éditions du Net ont reversé 170 € de recettes.

Les tirages papier des deux derniers numéros du *Bulletin* ont été au nombre de 70, pour un montant de 260,04 € (n° 107) et de 643,78 € (n° 108, qui comprenait aussi le *Supplément*). Le coût de ce dernier numéro paraît anormalement cher. Catriona Seth rappelle toutefois que les coûts ont beaucoup baissé.

La Découverte a versé les recettes engendrées par la revue au second semestre 2017 : il s'agit de 10.122 € (une somme qui englobe les ventes en librairie, les abonnements institutionnels et le reversement des droits par Cairn). Il s'agit d'un résultat quasiment aussi bon que celui de l'an dernier (10.577 €).

### **Bulletin**

Aurélia Gaillard pense qu'avec le passage au numérique le *Bulletin* risque de faire double emploi avec le site et avec la *Lettre* ; ainsi, elle propose une répartition différente des informations transmises à travers les différents supports. Jean-Christophe Abramovici et Catriona Seth observent que la *Lettre* n'a vocation qu'à donner des informations sans les approfondir, alors que le *Bulletin* devrait développer des sujets plus spécifiques : comptes rendus de manifestations, panorama des études dix-huitiémistes, en France et à l'étranger, etc. Il est donc décidé de privilégier désormais cet aspect du *Bulletin*.

Aurélia Gaillard demande à tous de faire un effort et de songer à adresser des comptes rendus de colloque, par exemple. Elle propose que les thèses ne soient plus annoncées que par le biais de la *Lettre* et du site. Jean-Christophe Abramovici propose qu'à terme tout soit transféré sur le site. Des réserves sont émises sur ce dernier point car le site implique une démarche active de la part des collègues dans la recherche de l'information, alors que le *Bulletin* transmet les informations.

## Collection « 18<sup>e</sup> siècle »

Les dernières parutions sont celle du volume d'Hans Jürgen Lüsebrink et celle de *L'histoire de la Guinée* de Benezet. Ils se sont bien vendus et il y a eu un retraitage en février.

Le volume sur les *Voyageurs français en Hollande, 1760-1770* est en bonne voie : le tapuscrit est annoncé pour le mois de septembre. Le *Cazotte romancier* et le *Journal de Mme Cradock* devraient, quant à eux, être remis à la fin de l'année. Le projet d'édition de la correspondance entre Condorcet et Brissot avance : cette année, donc, il n'y aura probablement qu'une seule parution.

Il a été fait appel à une nouvelle maquettiste, mais les Éditions du Net ont trouvé dans le travail effectué de petits défauts techniques. Hélène Cussac songe, à terme, à se former elle-même à l'utilisation d'in-design, le logiciel de mise en page. Cela engendrerait aussi des économies. Catriona Seth remercie Hélène Cussac pour son investissement dans la collection.

## Revue DHS

Catriona Seth salue la parution du n° 50 et complimente toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Jean-Christophe Abramovici rappelle que l'utilisation d'in-design permet plus de souplesse dans la fabrication de la revue car on peut insérer les corrections directement sur la maquette et cela permet d'adapter la fabrication au rythme de la rédaction. En plus d'une économie considérable (7000 €), cela représente aussi un avantage supplémentaire.

Le dossier du prochain numéro sera réuni par Aurélia Gaillard et Catherine Lanoë. Il s'agira du dernier numéro de *DHS* dirigé par Jean-Christophe Abramovici, dont le mandat arrive à expiration. Le numéro suivant, consacré aux « barbaries », paraîtra sous une autre direction. Jean-Christophe Abramovici rappelle qu'il a suivi le projet et qu'il a pu constater que la collaboration entre les trois co-éditeurs du volume a parfaitement fonctionné. Il propose d'ouvrir le processus de composition du comité de rédaction à l'ensemble des membres de la Société, pour permettre de mieux représenter l'ensemble des disciplines, en se soustrayant au hasard de la composition du CA. Catriona Seth souligne que l'idée est très bonne, mais elle s'interroge sur les dimensions statutaires du CA (40 membres), s'il faut faire appel à des membres extérieurs pour la composition du comité de rédaction de *DHS*. Elle pense qu'il faudrait plutôt inciter celles et ceux qui souhaiteraient s'engager dans la revue à se présenter aux élections du CA.

Catriona Seth s'interroge sur l'opportunité d'une révision des statuts de la Société. Christian Del Vento rappelle la possibilité d'avoir recours à l'article 11, qui permet la cooptation de membres supplémentaires du CA pour pallier au déséquilibre disciplinaire. Catriona Seth propose que le secrétaire général envoie une copie des statuts à tous les membres du CA et qu'on mette à l'ordre du jour du prochain CA la discussion d'éventuelles modifications des statuts. Anne-Marie Mercier-Faivre pointe le risque de voir exclus, par un rétrécissement du nombre de membres du CA, les nouveaux entrants, surtout les jeunes. Catriona Seth souligne aussi le risque que certaines disciplines ne soient pas représentées au CA.

## **Prix 18<sup>e</sup> siècle**

Florence Magnot-Ogilvy intervient pour rappeler qu'elle a assuré l'organisation du Prix pendant trois mandats et qu'elle avait annoncé son intention de laisser la place pour l'édition 2018. Elle rappelle brièvement en quoi consiste le travail.

Catrina Seth s'adresse aux collègues. Christian Del Vento propose de décaler d'un an la prochaine édition du prix afin de ne pas le faire coïncider avec l'année électorale et de recaler le calendrier. Catrina Seth invite à passer au vote et sollicite les candidatures à la succession de Florence Magnot-Ogilvy. Odile Richard-Pauchet se propose comme candidate et deviendra donc la prochaine coordinatrice du Prix.

## **Société Internationale (SIEDS)**

Lise Andries rappelle que le prochain congrès des Lumières sera organisé par la Société britannique d'étude du 18<sup>e</sup> Siècle, avec la SIEDS, à l'université d'Edimbourg. Les propositions de communication et de tables-rondes doivent être faites sur le site du congrès. Les droits d'inscription seront connus au mois de septembre, ainsi que l'offre d'hébergement en résidence universitaire ; le coût de la nuitée devrait être à hauteur de 40 €. Elle rappelle la tenue du comité exécutif de la SIEDS à Bordeaux, du 23 au 25 août prochains. À cette occasion, le 24 août, aura lieu une journée d'étude intitulée « Mer : fiction, identité, pouvoir », organisée par nos collègues Aurélia Gaillard, Jean Mondot et Catherine Ramond.

## **Soutien de la SFEDS**

Christian Del Vento annonce qu'une demande de soutien pour le prochain colloque de la SATOR, qui aura lieu à Toulouse les 15-17 mai 2019, a été déposée. Il invite Hélène Cussac à la présenter. Le colloque, consacré à *Sons, voix, bruits, chants : place et sens du sonore dans l'analyse topique des textes narratifs d'Ancien Régime*, réunira 34 intervenants : la moitié d'entre eux sont des dix-huitiémistes, dont 10 membres de la SFEDS. C'est pourquoi elle sollicite une subvention de 300 €.

Sylviane Albertan-Coppola rappelle que la Société Diderot est en train d'organiser un colloque pour les 3-4 octobre 2019 : *Diderot, la religion, le religieux*. La date limite pour envoyer des propositions est fixée au 15 février 2019. Elle souhaiterait solliciter également une subvention de la SFEDS.

Odile Richard- Pauchet annonce à son tour un projet de colloque sur Diderot et la morale qui se tiendra à Cérisy, à l'été 2020.

Catrina Seth rappelle aux membres du CA les contraintes qui découlent de la demande et de l'obtention d'une subvention de la SFEDS. Elle soumet au vote la proposition de subvention pour le colloque de la SATOR. Le CA approuve à l'unanimité.

## **Questions diverses**

Anne-Marie Mercier-Faivre propose de publier un hommage de la SFEDS à la mémoire de Pierre Rétat dans *Le Monde*, ce qui est salué par tous et sera fait en suivant.

Jennifer Ruimi intervient pour signaler que le site semble moins lu qu'il serait souhaitable et propose un certain nombre d'actions pour diffuser l'information et attirer une plus grande audience.

Aurélia Gaillard propose de mettre également la bibliographie de l'agrégation de Lettres à la disposition des non adhérents. Le CA s'exprime favorablement.

La date du prochain CA est fixée au vendredi 23 novembre, celle de l'Assemblée Générale 2019 au samedi 26 janvier 2019.

On lance un appel à proposition pour le lieu la prochaine Assemblée Générale : Catriona Seth rappelle qu'Hans Jürgen Lüsebrink avait proposé l'Institut historique allemand de Paris et demande à Christian Del Vento de vérifier avec lui si cette solution est envisageable. Si ce n'était pas possible, elle propose de s'enquérir auprès des responsables du Panthéon.

## **Société internationale SIEDS/ISECS**

### **Congrès international des Lumières**

**Lumières et identités**, 15<sup>e</sup> Congrès international sur les Lumières, Édimbourg, Écosse, Université d'Édimbourg, George Square, 14-19 juillet 2019.

Il est désormais possible de soumettre des propositions de communications, de sessions et de tables rondes jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019 sur le site du Congrès : [www.bsecs.org.uk/isecs](http://www.bsecs.org.uk/isecs)

Les frais d'inscription sont les suivants :

Tarif standard avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 : 275 £

Tarif réduit (pour les étudiants et les retraités) avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 : 185 £

Tarif standard à partir du 1<sup>er</sup> mai : 325 £

Tarif réduit (pour les étudiants et les retraités) à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019 : 220 £

Pour le logement : de nombreuses chambres à la résidence universitaire Pollock Halls seront disponibles pour les congressistes. La résidence universitaire, Pollock Halls, se trouve à environ 1 km du lieu du Congrès. Le prix des chambres, pas encore fixé, devrait être d'environ 48 €/nuît pour une chambre individuelle. Attention : il est nécessaire de réserver l'hébergement universitaire lors de l'inscription au Congrès.

Pour tous autres renseignements ou pour prendre contact avec les organisateurs, nous vous invitons à consulter le site du Congrès [www.bsecs.org.uk/isecs](http://www.bsecs.org.uk/isecs)

### **Élections SIEDS**

Le calendrier des prochaines élections de la SIEDS est arrêté :

Envoi de la documentation aux sociétés nationales (lettre signée par le comité électoral, bulletin de vote postal, présentation des candidats) : vendredi 14 décembre 2018

Début des élections par voie postale : lundi 7 janvier 2019

Début des élections en ligne : lundi 1<sup>er</sup> avril 2019

Fin des élections : lundi 3 juin 2019

Seront éligibles pour voter les membres inscrits au répertoire de la SIEDS, suivant les listes des membres envoyées par les sociétés nationales en décembre 2018. Le processus de mise à jour du répertoire sera complété au plus tard le 22 mars 2019. Vous pouvez consulter la liste des candidat(e)s aux différentes fonctions du comité exécutif pour la mandature 2019-2023 à l'adresse suivante : [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=307&owa\\_no\\_fiche=505&owa\\_bottin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=307&owa_no_fiche=505&owa_bottin=)

• **La mer : fictions, pouvoirs, identités**, Institut Goethe, 35 cours de Verdun 33000 Bordeaux, 24 août 2018.

Cette journée d'étude internationale, portant sur « La mer : fictions, pouvoirs, identités » au XVIII<sup>e</sup> siècle, organisée par Aurélia Gaillard (Université Bordeaux Montaigne – SPH EA 4574), s'est tenue le vendredi 24 août 2018 à l'Institut Goethe. La séance s'est ouverte sur quelques mots d'introduction de Mme Luise Holke, directrice de l'Institut Goethe de Bordeaux. Après avoir rappelé l'importance de l'Institut à travers le monde, elle a insisté sur le lien particulier qu'elle entretient avec le XVIII<sup>e</sup> siècle et le château de Sans-Souci à Postdam avant d'annoncer l'exposition en cours au Deutsches Historisches Museum de Berlin sur l'Europe et la mer et la parution en français de l'ouvrage de Lutz Seiler, *Kruzo*, sur la mer et la Baltique, permettant ainsi d'offrir des pistes de réflexion aux chercheurs et intervenants présents. Mme Aurélia Gaillard, professeur de littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'Université Bordeaux Montaigne, a ensuite explicité le thème et les motivations qui ont présidé à ce choix : la mer au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sujet transversal et pluridisciplinaire, il s'explique en partie par son lien direct avec Bordeaux, ville fortement marquée dans son identité par la mer et la maritimité. Il y eut une volonté pour les dix-huitiémistes de travailler autour de ces thèmes de la construction d'une identité par la constitution d'un espace géographique, politique, économique ou encore imaginaire, d'où le titre « La mer : fictions, pouvoirs et identités ».

La première partie de la journée a été présidée successivement par Catriona Seth (All Souls College, University of Oxford) et Michel Delon (Université Paris Sorbonne) et portait sur les espaces maritimes et les récits de voyage. Elle a été ouverte par Caroline Le Mao (Université Bordeaux Montaigne) par une intervention sur « (Se) représenter les villes portuaires maritimes françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle » à travers un tour de France des ports maritimes. Partant d'une citation d'Arthur Young de 1787, elle a démontré que les représentations figurées pouvaient être des substituts aux représentations directes des intellectuels dans leurs cabinets. Elle a étudié notamment les récits de voyages, qu'ils soient fictifs, militaires ou de curiosité. Caroline Le Mao a noté l'importance du « premier coup d'œil » dans la représentation des villes portuaires françaises par les voyageurs. Ceux-ci décrivent les villes portuaires de la même manière que les autres cités, mais le port suscite un spectacle particulier qui attire et conditionne l'impression finale. Puis les représentations figurées ont été ciblées, à travers les peintures de marine de Vernet et d'Ozanne. Caroline Le Mao a particulièrement insisté sur le fait que « les vues de Vernet ou d'Ozanne semblent tout nous dire sur les villes portuaires du XVIII<sup>e</sup> siècle », bien qu'elles soient à prendre avec précaution : ces vues sont modifiées au gré des envies esthétiques et de la hiérarchie des genres en peinture. Il convient donc de dépasser les impressions de voyage et de représentations pour chercher la réalité des villes portuaires en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, en les croisant avec les récits de voyageurs qui bien souvent, veulent vérifier ce qu'ils ont vu dans les tableaux.

Puis Fokko Jan Dijksterhuis (Vrije Universiteit/Universiteit Twente, Hollande) a étudié les changements de conceptions de l'espace dans les profils côtiers au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a évoqué notamment les compétences nécessaires pour la réalisation de telles cartes, qui supposent une représentation et une acception mentales, du navire aux côtes, par des changements de perception. Cela a été rendu possible par l'utilisation



de nouveaux instruments et de nombreuses disciplines, comme les mathématiques ou la chorographie, afin de respecter par exemple les proportions des profils côtiers. Ainsi, les compétences et les expériences de pilotes ont été de bons soutiens pour la navigation et la réalisation de gravures. De nombreuses représentations des côtes ont ainsi été analysées, par des vues en coupe issues de publications hollandaises.

La troisième intervention, consacrée à « Naples. Une ville sans mer », fut l'occasion pour Anna Maria Rao (Université de Naples Federico II) d'aborder le paradoxe de la maritimité napolitaine, entre les données naturelles géographiques et leur manque de perception précise dans leur représentation comme produit historique. La mer a été dans un premier temps perçue comme un risque, un danger : Naples mena donc des politiques d'isolement afin de limiter les contagions. Puis les réformateurs ont appelé à un retour à la mer, principalement pour des raisons commerciales. Enfin, la mer devint, sous Charles de Bourbon et la royauté, une grande ressource symbolique et cérémonielle. Les représentations picturales insérèrent peu à peu la mer, mais toujours avec le Vésuve comme élément central. La mer et le volcan font ainsi pleinement partie des descriptions des voyageurs, comme une sorte de stéréotype des représentations napolitaines : s'associent ainsi la peur de la menace et l'admiration pour la force de la nature.

Lise Andries (CNRS-Université de Paris-Sorbonne) a comparé les journaux de bord de deux navigateurs concurrents : Louis-Antoine de Bougainville et James Cook. L'analyse s'est concentrée sur leur séjour à Tahiti. Adversaires dans la guerre de Sept Ans, ils deviennent rivaux dans la conquête des océans : Bougainville commence son expédition en 1766, tandis que Cook voyage autour du monde à partir de 1768, avec des motivations politiques et économiques. C'est l'occasion pour eux de conquérir de nouveaux continents, en favorisant aussi l'émulation scientifique. Leurs instructions royales, pourtant identiques, n'aboutirent pas aux mêmes résultats : leurs journaux de bord nous révèlent des mentalités, des perceptions et des représentations totalement différentes chez les deux hommes. Ainsi, Bougainville est loin d'avoir obéi aux ordres de Choiseul : il ne conquiert aucun territoire, se contentant d'aborder à Tahiti, le 17 juin 1767, pourtant découverte un an auparavant par Samuel Wallis. Son journal de bord le révèle comme homme de plume et s'inspire des œuvres littéraires pour décrire Tahiti. Celui de Cook est d'un tout autre style : son arrivée à Tahiti le 13 avril 1769 n'est pas l'occasion pour lui de se livrer à des considérations esthétiques comme Bougainville. Les annotations sont techniques et précises et révèlent plutôt un réel esprit tactique : il pense avant tout à faire alliance avec les chefs locaux. Lise Andries aborde ensuite les représentations des femmes tahitiennes dans les deux journaux de bord : alors que Bougainville, homme aimant les femmes et les fêtes, prend plaisir à expliquer la libération des corps et des sens dans cette île, Cook y note une prostitution forcée. Les différences de perception sont telles qu'on « pourrait penser que les deux navigateurs n'ont pas abordé dans la même île ». Enfin, les journaux de bord permettent d'étudier la naissance du mythe de Tahiti par l'étude des styles : Bougainville et sa vision romanesque sont en décalage complet avec le regard d'ethnologue de Cook.

C'est une toute autre ambiance qu'Ileana Mihaila (Université de Bucarest, Roumanie) nous expose par « La Compagnie de la mer Noire ou la mer perdue des Roumains au XVIII<sup>e</sup> siècle ». Elle a démontré que les Roumains, bien qu'ils aient perdu l'accès à la mer, n'en ont pas pour autant perdu la mémoire. La mer Noire reste un point de repère pour les auteurs du XVIII<sup>e</sup> pour étudier les contrées roumaines (Dacie, Moldavie, Valachie, Taurique/Tauride...). Les provinces roumaines n'ont plus de mer,

mais les populations roumaines continuent à habiter ce territoire : les cartes ne disent donc pas toute la vérité. Ileana Mihaila a poursuivi sa communication en abordant la volonté de commerce de la France avec la Moldavie et la Valachie via la mer Noire : s'il n'y a pas de présence officielle, cette idée montre qu'il reste un contact des Roumains avec cette mer. Se crée donc pour ce projet, la Compagnie de la mer Noire. Il y a une réduction progressive des provinces roumaines de l'accès à la mer Noire à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, même si les populations considèrent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, y avoir accès, du fait de leur présence. Cette communication a permis de saisir la complexité de la relation à la mer, à travers sa nostalgie et sa revendication.

Enfin, la matinée s'est terminée sur l'intervention de Raia Zaimova (Institut d'Études balkaniques, Sofia, Bulgarie) portant « Sur les pas d'un voyageur au Levant », c'est-à-dire Paul Lucas, souhaitant avant tout devenir l'antiquaire du roi. Il revint en France avec un protégé. Comme l'a si bien dit Michel Delon, cette communication abordait la nostalgie de la mer, ou de la mère, à travers l'histoire de cet enfant romanesque.

La session de l'après-midi, sous la présidence de Penelope J. Corfield (Royal Holloway, London University) et Marc-André Bernier (Université du Québec, Trois-Rivières, Canada), portait sur « La mer et les hommes : fictions, poésie, peinture ».

Elle débuta par la présentation de Brychan Carey (Northumbria University, UK), intitulée « Hell at Sea : The Slave Trade. Abolitionist Poetry, and the Legacy of John Milton ». Il s'agissait de démontrer l'influence de John Milton dans la poésie abolitionniste, notamment à travers les tourments physiques et spirituels de l'Enfer évoqués dans ses œuvres. Brychan Carey a confronté les écrits de John Milton à ceux d'Olaudah Equiano, ce dernier décrivant le navire négrier et tous ses dangers, afin de révéler les similitudes entre les deux textes. Ainsi, le navire négrier concentre les tourments de l'Enfer. Les œuvres de William Roscoe ont également été mobilisées, comme *The Wrongs of Africa*. Milton, Equiano et Roscoe illustrent finalement les misères de l'esclave dans les navires négriers, par une vision collection de l'Enfer et de l'inhumanité : le navire négrier est l'Enfer sur mer.

L'étude de la mer par la poésie s'est poursuivie par la communication de Conrad Brunstrom (National University of Ireland, Maynooth) : « 'Till Conquest cease, and slav'ry be no more' ? : Poetry, slavery, and the paradoxes of maritime freedom ». Il cherche à examiner les poèmes anglais publiés en 1713 de Bevil Higgons, Elkanah Settle, Joseph Trapp, Thomas Tickell et Alexander Pope, afin de révéler les idéologies géopolitiques et maritimes au cœur d'une volonté européenne de création d'un empire commercial et d'une liberté des océans. Ils dévoilent les sensibilités extra-européennes et continentales de formation d'un « torysme de l'eau bleue », par la mobilisation de l'imagerie maritime. Conrad Brunstrom aborde également la question de l'esclavage dans ces poèmes, démontrant que les auteurs recherchaient à construire un idéal poétique révélateur de la politique, afin de créer des réciprocity pacifiques utiles à tous et incompatibles avec la traite et l'esclavage.

La mer a été ensuite abordée dans ses représentations picturales. Ainsi, Marek Debovski (Université Jagelone, Pologne) a traité des « Vues de Gdańsk dans la peinture de Daniel Chodowiecki (1726 – 1801) et Fryderyk August Lohrmann (1735-1800) ». Marek Debovski a commencé par présenter la ville de Gdańsk : capitale mondiale de l'ambre et place commerciale de premier plan en Europe, son activité maritime pittoresque a attiré de nombreux artistes peintres, comme Daniel Chodowiecki ou Fryderyk August Lohrmann qui ont accompli des vues réalistes et détaillées de la ville à leur époque. Puis Marek Debovski a enchaîné sur une présentation de deux artistes, leur parcours et leur

vision de la ville. Les représentations de la mer par la peinture au XVIII<sup>e</sup> siècle furent abordées par le prisme du sublime dans la communication de Henrik Blicher (Institut for nordiske Studier og Sprogvidenskab, Kobenhavns universitet, Denmark) : « The sea and the sublime, Claude-Joseph Vernet and Jens Baggesen ». La beauté de la mer est ainsi représentée dans les œuvres de ces deux peintres sous plusieurs formes : de la douceur à la tempête. Ils mémorisèrent leurs premières impressions de la vue de la mer et d'un port pour les retranscrire dans leurs peintures. Il y a ainsi différentes idées du sublime qui s'expriment, des représentations du danger à celles du courage et de la maritimité. Le sublime s'expose par la puissance de la mer. Il s'agit de faire ressortir la force des sentiments. Finalement, Henrik Blicher a cherché à interroger et à établir la nature du sublime dans son lien avec la mer, à travers les œuvres de Claude-Joseph Vernet et Jens Baggesen.

Enfin, la journée d'étude s'est clôturée par l'intervention de Florence Boulerie (Université Bordeaux Montaigne), « La mer, espace mouvant, matière des possibles ». À travers un corpus de fictions scientifiques, comme l'*Histoire des Galligènes* de Tiphaigne de La Roche, *Telliamed* de Benoît du Maillet ou encore un conte de Félicité de Genlis, elle a analysé l'élément marin en tant qu'il a pu être conçu comme un univers des possibles d'où pouvaient naître à la fois rêveries et théories audacieuses. C'est l'espace exemplaire où le merveilleux féérique laisse place au merveilleux scientifique dans le souci d'explication rationnelle de phénomènes comme la formation d'îles nouvelles, tremblements de terre, plantes et animaux fossilisés (ou comment la mer permet la transformation du liquide en solide). Elle a terminé par la place de la mer dans la théorie de l'évolution explicitée par Du Maillet.

Cette journée d'étude a ainsi permis de montrer les différentes perceptions de la mer au XVIII<sup>e</sup> siècle, entre fictions, identités et pouvoirs. Qu'elle soit revendiquée, réelle ou idéalisée, la maritimité s'inscrit pleinement dans les mentalités et les représentations des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'ils soient artistes, voyageurs ou scientifiques, faisant de la mer un espace vécu, habité et pensé, soit comme territoire, soit comme espace merveilleux

Adèle DELAPORTE, Université Bordeaux Montaigne

## Colloques et journées d'étude

• **L'Objectivité par l'herméneutique : la critique du préjugé, de la tradition et de l'autorité**, Université Paris-Sorbonne, salle des Actes, 6 et 7 décembre 2018. Colloque *Collège international de philosophie* organisé en collaboration avec le *Centre d'étude de la langue et des littératures françaises*, CELLF, UMR 8599 CNRS et Université Paris-Sorbonne. Responsables : Claire Fauvergue (CIPh) et Muriel Brot (CELLF, CNRS et Université Paris-Sorbonne).

### Programme

#### Judi 6 décembre 2018

13h45 Accueil des participants

14h Introduction du Colloque

14h15-18h30 Première séance

Présidence Christophe Martin, Université Paris-Sorbonne, Directeur du CELLF (UMR 8599).

14h15-15h Abramovici Jean-Christophe, Université Paris-Sorbonne, « Pierre Bayle et le préjugé ».

15h-15h45 Spector Céline, Université Paris-Sorbonne, « Peut-on détruire les préjugés destructeurs ? L'avenir des illusions selon l'*Esprit des lois* ».

15h45-16h30 Gehanne Gavoty Stéphanie, Université Paris-Sorbonne, « Les préjugés légitimes, une pièce de l'arsenal des apologistes catholiques du XVIII<sup>e</sup> siècle ».

16h30-17h Pause

17h-17h45 Igalens Jean-Christophe, Université Paris-Sorbonne, « Peut-on faire "comme on veut, abstraction de ses préjugés" ? Autour de Diderot ».

17h45-18h30 Quintili Paolo, ancien DP CIPh, Université de Rome, Tor Vergata, « D. Diderot et Th. W. Adorno. En quoi consisterait un " dialectique de la raison " aujourd'hui ? ».

## **Vendredi 7 décembre 2018**

9h-12h30, Deuxième séance

Présidence Jean-Christophe Abramovici, Université Paris-Sorbonne.

9h-9h45 Brot Muriel, CNRS (UMR 8599), Université Paris-Sorbonne, « *L'Histoire des deux Indes*, ou l'art de secouer le joug des préjugés ».

9h45-10h30 Delia Luigi, CIPh, Université de Genève, « De Felice et le Code de l'humanité : de quoi humanité est-elle le nom ? ».

10h30-11h Pause

11h-11h45 Sager Alain, Société Voltaire, « Autorité et tradition : d'Holbach lecteur de Cicéron dans l'*Essai sur les préjugés* ».

11h45-12h30 Sandrier Alain, Université Paris Nanterre, « L'examen du préjugé : l'*Essai sur les préjugés* (1770) et sa réception ».

14h30-17h30, Troisième séance

Présidence Céline Spector, Université Paris-Sorbonne.

14h30-15h15 Barroux Gilles, ancien DP CIPh, enseignant en CPGE, chercheur associé SPHERE,

« L'économie des préjugés dans les discours médicaux du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exemple de l'argumentaire de T. Tronchin dans l'article INOCULATION de l'*Encyclopédie* ».

15h15-16h Cernuschi Alain, Université de Lausanne,

« Polyphonie encyclopédique et effet critique ».

16h-16h45 Fauvergue Claire, CIPh,

« Préjugé et horizon de la connaissance ».

17h Conclusion du Colloque

Inscription obligatoire :

lien vers le formulaire d'inscription [https://form.jotformeu.com/CIPhFormulaires/colloque\\_brot\\_fauvergue\\_2018\\_12\\_6-7](https://form.jotformeu.com/CIPhFormulaires/colloque_brot_fauvergue_2018_12_6-7)

• **Poésie et éthique (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)**, Université Paris-Sorbonne, salle Louis Liard, 22 et 23 novembre 2018. Colloque de la Société d'Histoire littéraire de la France, org. Alain Génétiot (Université de Lorraine).

Contre le préjugé d'une poésie séparée du monde et repliée sur une hypothétique quête esthétisante, le terme de « poéthique » qui s'est imposé dans la critique contemporaine avec Jean-Claude Pinson dit le retour au sujet lyrique en tant que sujet éthique. La quête esthétique elle-même crée un système de valeurs ou en conteste un autre et fait du poète une conscience morale et politique au sens large. La

poésie, dont Horace célébrait les vertus civilisatrices, construit ainsi une manière de faire société, de créer du lien, en un acte de résistance à la déshumanisation et à la perte de sens dans un rapport à soi et à l'autre. Ce faisant, elle retrouve la tradition de l'*éthos* au sens d'Aristote et de toute la poétique antique repensée à la Renaissance où la voix lyrique qui dit « je » est une *persona*, oscillant entre sujet d'expérience autobiographique et porte-parole d'une collectivité. L'approche éthique permet ainsi de manifester la part du collectif, de l'universel, voire de l'absolu qui traverse la voix singulière du sujet lyrique qui la garantit.

Toujours engagée, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, dans une actualité brûlante, la poésie organise une posture morale porteuse de valeurs et de projets dont les choix esthétiques sont la traduction dans le poème.

### **Judi 22 novembre 14 h 30**

Président de séance : Sylvain Menant, Sorbonne-Université.

14 h 30 – Ouverture du colloque par Sylvain Menant, président de la SHLF.

14 h 45 – Alain Génétiot (Université de Lorraine) : De l'*éthos* à l'éthique.

15 h 00 – Nathalie Dauvois (Université Sorbonne nouvelle) : Voix de poètes à la Renaissance : un modèle po-éthique horatien ?

15 h 30 Discussion et pause

16 h 00 – Patrick Dandrey (Sorbonne Université) : La fable, parangon de la poésie morale ? L'exemple paradoxal de La Fontaine.

16 h 30 – Catriona Seth (Université d'Oxford) : « Incrire sa mémoire aux fastes d'Hélicon » : poétique d'André Chénier.

17 h 00 Discussion

### **Vendredi 23 novembre 10 h 00**

Président de séance : Michel Delon, Sorbonne Université.

10 h 00 – Aurélie Foglia (Université Sorbonne nouvelle) : « Ils sont autrui » : moi collectif et conscience poético-socio-politique.

10 h 30 – Antoine Compagnon (Collège de France) : Apologie de l'éreintage.

11 h 00 – Winfried Wehle (Universités d'Eichstätt et de Bonn) : Au seuil d'une éthique de jouissance mentale : *Un coup de dés* de Mallarmé.

11 h 30 Discussion.

Président de séance : Pierre-Louis Rey, Sorbonne nouvelle.

14 h 30 – Jean-Michel Maulpoix (Université Sorbonne nouvelle) : « Skieur au fond d'un puits » (Henri Michaux).

15 h 00 – Jean-Claude Pinson (Université de Nantes) : Pastorale (de la poésie comme éco-poétique).

15 h 30 Discussion et pause.

16 h 00 – Michel Deguy (Université Paris 8) : Retour sur la po-éthique.

16 h 30 – Patrick Chamoiseau : Poésie et mondialité (entretien avec Romuald Fonkoua, Sorbonne Université).

17h30. Discussion finale.

## Appels à contributions

• **Participation, Collaboration, Association**, Séminaire des jeunes dix-huitiémistes, Newcastle upon Tyne (GB) du 9 au 12 juillet 2019.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 31 janvier 2019

La Société Internationale d'Étude du Dix-Huitième Siècle (SIEDS) est heureuse d'annoncer la tenue en 2019 du prochain séminaire international des jeunes dix-huitiémistes. De jeunes dix-huitiémistes travaillant dans les différents domaines de la recherche sur le XVIII<sup>e</sup> siècle sont invités à participer à ce séminaire qui durera quatre jours.

Cet événement qui a lieu chaque année a acquis une réputation internationale dans la mesure où il favorise les échanges intellectuels et les liens de sociabilité entre des chercheurs venus du monde entier. En 2019, le séminaire se tiendra à Newcastle upon Tyne, en Grande-Bretagne, et sera organisé par le Professeur Brycchan Carey de l'Institut des Humanités, à l'Université de Northumbria. Ce séminaire recevra le soutien de la Société britannique d'Étude du XVIII<sup>e</sup> siècle (BSECS), de l'Université de Northumbria et de l'Université de Newcastle. Le programme comportera une réception, un dîner, un tour guidé de Newcastle et la visite de Seaton Delaval Hall, considéré comme le plus beau bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle construit par l'architecte Sir John Vanbrugh. Les participants au séminaire sont encouragés à s'inscrire au Congrès international des Lumières qui se tiendra à Edimbourg la semaine suivante.

Le Séminaire international des Jeunes Dix-Huitiémistes se déroulera du mardi 9 juillet au vendredi 12 juillet 2019 sous la direction des Professeurs Brycchan Carey et Richard Terry, et du Docteur Helen Williams (Northumbria University) ; du Professeur Matthew Grenby and du Docteur James Harriman-Smith (Newcastle University) ; du Professeur Penelope Corfield (Royal Holloway, University of London) et du Docteur Caroline Warman (Oxford University).

En 2019, le thème du Séminaire international portera sur : « Participation, Collaboration, Association »

« Le commerce entre les hommes n'est pas confiné au troc des marchandises ; il peut s'étendre à l'échange de services et d'actions accomplis pour notre mutuel intérêt et avantage. Vos grains de blé sont mûrs aujourd'hui ; les miens le seront demain. Il est avantageux pour nous deux que je vous aide à faire votre récolte aujourd'hui et que vous m'aidiez demain ». (David Hume, *Traité de la nature humaine*, 1738)

Bien que le XVIII<sup>e</sup> siècle soit parfois associé au triomphe de l'individu, soit sur le plan économique, soit comme génie créatif, ce fut en réalité une période intense de collaboration et d'association, à la fois volontaire et involontaire. Les gens ont toujours travaillé ensemble, comme le suggère David Hume, pour effectuer les récoltes, entretenir les bâtiments communautaires et prendre soin des jeunes, des gens âgés et des malades. Depuis toujours, on a créé des groupes politiques, formé des armées, contraint des esclaves. On assiste cependant au XVIII<sup>e</sup> siècle à la transformation rapide et spectaculaire des manières de vivre et de travailler ensemble, à la fois sur un plan social, politique, économique, culturel et idéologique, au moment où la signification politique et philosophique de la coopération et du mutualisme change radicalement elle aussi. Le développement des états-nations et des empires coloniaux a nécessité

une collaboration accrue sur le plan national et global, soutenue par l'armée et la marine; de nouvelles technologies dans le domaine agricole et industriel ont changé fondamentalement la manière dont le travail était organisé ; au même moment, les voyages, la poste et le recours à l'imprimé, parce qu'ils étaient devenus plus faciles et accessibles, encourageaient les échanges culturels et intellectuels. De la Royal Society aux sociétés savantes, de l'*Encyclopédie* au Club des Jacobins, l'association conduisit au changement. Aujourd'hui, les chercheurs, les conservateurs de musée, les gouvernements et l'industrie collaborent de façon de plus en plus sophistiquée et complexe, dans le but de comprendre le XVIII<sup>e</sup> siècle et d'en préserver les documents et les objets. Il s'agit soit de co-signer des articles et des livres, de numériser des textes, de créer des sites internet, des émissions à la télévision et dans d'autres médias, ou de restaurer des bâtiments historiques. Le thème du séminaire « Participation, Collaboration, Association » peut par conséquent mener à des interrogations qui s'imbriquent les unes dans les autres, et suivent les pistes suivantes sans exclusive :

Sur le plan social : Comment vivait-on en famille et dans d'autres structures ? Comment s'intégrait-on dans les communautés locales, régionales et nationales ? Comment s'associait-on pour le plaisir et les loisirs, pour une mutualisation du travail, ou pour les célébrations religieuses ? Comment vivait-on dans le cas d'une association forcée telle l'esclavage dans les colonies.

Sur le plan économique : Comment travaillait-on ensemble, comment s'effectuaient le commerce et la consommation collective des biens ? Quels étaient les effets des nouvelles technologies et des pratiques de travail ? Comment la mutualisation conduisit-elle au développement de services financiers tels les activités bancaires et boursières, et les sociétés d'assurance ? Les millions de petites transactions créèrent-elles véritablement « une main publique invisible », chère à Adam Smith ?

Sur le plan politique : Comment participait-on aux instances politiques locales et nationales ? Comment les partis et les associations politiques se sont-ils développés, et comment se sont-ils transformés ? Quel fut le rôle de la foule et des manifestations dans la vie politique ?

Sur le plan idéologique : Comment les idées des Lumières à propos du contrat social ont-elles façonné la législation et la politique ? Comment les notions de liberté individuelle sont-elles entrées en conflit avec celles qui se fondaient sur les devoirs vis-à-vis de l'État ou de l'Église ?

Concernant l'identité de genre : Comment les hommes et les femmes créèrent-ils des associations séparées, au grand jour ou dans l'ombre ? Les communautés féminines étaient-elles répandues ou limitées aux institutions religieuses et aux romans utopiques ?

Sur le plan culturel : Quel était le rôle des sociétés littéraires et philosophiques, des ateliers d'artistes, des orchestres, et des équipes de maçons et d'architectes ? Les cultures de la sensibilité encouragèrent-elles l'aide et le soutien mutuels, ou seulement des larmes auto-complaisantes ? Comment les écrivains et les artistes travaillèrent-ils ensemble ?

Sur le plan militaire : Comment participait-on à la vie militaire ? Quelles étaient les collaborations nécessaires pour faire fonctionner une machine aussi complexe qu'un homme de guerre ou un régiment ? La dimension et la sociabilité des organisations militaires ont-elles encouragé paradoxalement l'association et la collaboration plutôt que le conflit ?

Sur le plan religieux : Comment la pratique religieuse s'effectuait-elle collectivement dans la vie quotidienne ? Quel était le rôle des ordres et des communautés religieux ? Comment les églises et les groupes protestants, des Luthériens et des Anabaptistes aux

Méthodistes et aux Quakers, ont-ils offert de nouveaux modèles d'association ?

Aujourd'hui : Comment les chercheurs, les conservateurs de musée et les responsables politiques collaborent-ils de manière à comprendre, interpréter et protéger les vestiges et les documents du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Le séminaire est limité à 15 participants. Les propositions devront se fonder sur un projet de recherche original (par exemple une thèse de doctorat) qui abordera l'un des aspects mentionnés plus haut. Comme il s'agit d'un séminaire et non d'un colloque, chaque participant disposera d'environ 1h pour présenter son texte. La préférence sera accordée aux chercheurs au début de leur carrière académique (thèse de doctorat, PhD ou équivalent soutenus moins de 6 ans avant l'acte de candidature). Les langues officielles sont l'anglais et le français. Des traductions des résumés et des différents documents qui ne seront pas en anglais seront à la disposition des participants.

Les frais de séjour (du lundi soir au vendredi soir), les déjeuners et dîners (du mardi soir au vendredi midi) seront pris complètement en charge par les organisateurs qui s'occuperont de la réservation des chambres dans un hôtel à coût moyen. Les participants devront prendre en charge leurs frais de voyage mais les organisateurs seront heureux de les conseiller sur la meilleure façon de se rendre à Newcastle par avion ou en train et comment rejoindre leur hôtel depuis l'aéroport international ou la gare.

Comme chaque année, les Actes du séminaire seront publiés par Honoré Champion (Paris) dans la collection des *Lumières internationales*.

Les dossiers de candidatures devront comporter les informations suivantes : un bref CV avec la date de la soutenance de thèse, PhD ou équivalent ; une liste des principales publications et présentations scientifiques ; une brève description de la communication prévue (1000 mots maximum). La description doit montrer comment le projet du candidat/de la candidate correspond au thème du séminaire, et comment il s'intègre dans des travaux personnels de recherche plus larges. Les dossiers de candidature seront jugés sur les critères suivants :

La pertinence du lien entre le projet de recherche et le thème du séminaire

La rigueur, la valeur et l'originalité du projet

L'équilibre entre les pays et les disciplines représentés dans le séminaire, en accord avec la déclaration sur la diversité telle qu'elle figure sur le site de la Société britannique ([www.bsecs.org.uk](http://www.bsecs.org.uk))

Le comité de sélection sera composé des Professeurs Brychan Carey et Penelope Corfield, et des Docteurs Caroline Warman et Helen Williams.

Les candidats sont invités à soumettre leur proposition avant le 31 janvier 2019. Ils sont priés d'envoyer leur dossier de candidature par courriel au Professeur Brychan Carey : [Brychan.carey@northumbria.ac.uk](mailto:Brychan.carey@northumbria.ac.uk) Nous essayerons de prévenir tous nos correspondants du résultat de leur candidature avant le 28 février 2018.

• **De la satire à la juvénale : formes et enjeux de l'indignation chez Rétif de la Bretonne**, colloque organisé par la Société Rétif de la Bretonne, avec le soutien du Centre d'Étude de la Langue et des Littératures Françaises (CELLF, CNRS et Sorbonne Université), Paris, 9 novembre 2019.

Si le terme de *satire* a désigné dans l'Antiquité, après son transfert d'Athènes à Rome, « un poème mêlé de diverses sortes de vers, et attaché à plus d'un sujet » (Louis de Jaucourt, « Satyre », *Encyclopédie*, 1765), Nicolas-Edme Rétif de la Bretonne (1734-



1806) participe, dans ses « Juvénales », de cette poétique du « pot-pourri » — selon une des traductions du terme latin *satura*. Ces fragments disséminés dans son œuvre relèvent aussi de la satire en ce qu'ils délivrent sur un ton virulent des opinions morales, sociales et politiques des plus polémiques et des plus variées, correspondant à cet « amas confus d'invectives contre les hommes, contre leurs désirs, leurs craintes, leurs emportements, leurs folles joies, leurs intrigues » qui caractérise la satire à la romaine selon Louis de Jaucourt. Au risque de heurter la censure, les textes satiriques de Rétif peuvent porter sur des proches ou des écrivains concurrents, s'inscrire dans la veine autobiographique ou relever de la prise de position publique.

Le poète latin Juvénal dénonce, dans ses *Satires* publiés entre 90 et 127, la décadence, la corruption de Rome à la fin du I<sup>er</sup> et au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Rétif vit lui aussi à une époque de crises et de changements profonds. Les maux de la société des Lumières l'indignent. Il les dénonce, non pas dans des *Satires*, mais dans des *Juvénales*. Au delà d'une affiliation à un genre admiré des auteurs classiques, qu'est-ce qui conduit Rétif, au prix d'une antonomase dont il est peut-être l'inventeur, à nommer « Juvénales » des fragments aussi variés par le ton que par la forme ? Y a-t-il identification avec la figure du moraliste à la férocité légendaire ? Trouve-t-on dans les « Juvénales » des références directes aux *Satires* ou du moins une coloration d'ensemble qui les y apparenterait ? Toujours selon l'*Encyclopédie*, Juvénal est le plus « brûlant » des satiristes antiques ; qui plus est, son œuvre « tient de la tragédie », à l'opposé de la satire d'Horace qui « tient de la comédie ». Rétif lui-même explique que *Le Hibou* — nom du projet qui rassemblait les « Juvénales » avant que celles-ci ne se trouvent dispersées dans le reste de son œuvre — doit attaquer « les préjugés destructeurs de la félicité des Hommes. Il est écrit avec toute la véhémence de Juvénal » (*Les Contemporaines*, I, 11). Si Juvénal reste une référence incontournable pour les moralistes classiques et pré-révolutionnaires, en quoi son œuvre inspire-t-elle particulièrement Rétif ?

La liste effectuée par Rétif de ses « Juvénales », 51 en tout, dont 18 sont restées à l'état de projet, se trouve à la fin de *Le Paysan et la Paysanne pervertis* (p. 1413-1414 de l'édition du texte par Pierre Testud chez Honoré Champion, 2016). David Coward, dans « Du *Hibou* aux *Nuits* : les Juvénales de Rétif » (*Études Rétiviennes*, 6, 1987), éclaire l'analyse de ces textes en expliquant qu'ils devaient originellement faire partie de l'ouvrage *Le Hibou*, finalement transformé par Rétif pour devenir *Les Nuits de Paris*. Ce choix a amené l'auteur à les insérer *a posteriori* dans le reste de son œuvre. D. Coward délivre des références précises, dans cinq ouvrages rétiviens : *La Malédiction paternelle*, *La Découverte australe*, *Les Veillées du Marais*, *Les Françaises*, *Le Paysan et la paysanne pervertis*. Cependant, on en trouve aussi, par exemple, à la fin de *Monsieur Nicolas* et dans *La Philosophie de Monsieur Nicolas*, sous le terme d'« immoralités ». Ces énigmatiques « Juvénales » ainsi que, plus largement, les textes satiriques de Rétif, interpellent les littéraires, les historiens, les philosophes, plus généralement celles et ceux qui s'intéressent aux Lumières tardives, ainsi qu'aux formes et aux effets de l'indignation.

Le parti pris rétivil de la satire pose une série de questions à explorer à propos de ces textes (liste non limitative) :

- Leur dénomination. Rétif qualifie certains de ses textes satiriques de « Juvénales », de « Diatribes » ou d'« Immoralités ». Parfois, il ne leur donne aucun nom précis. Comment interpréter son usage de telle ou telle dénomination et l'importance qu'il leur accorde ?

- Leur unité poétique et politique. Les formes très variées qu'adoptent les « Juvénales » et les autres textes satiriques rétiviens rendent difficilement lisible leur unité potentielle. Du conte (*La fête Ouroucoucou*) au réquisitoire contre la justice trop hâtive (*Le Serpent*), du récit allégorique présentant l'ensemble des hommes et femmes de lettres de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (*Le Gout*) au dialogue caricaturant le parler populaire (*La Raptomachie*), se niche-t-il une potentielle poétique, sans parler d'une politique, de la satire chez Rétif ?

- Leur insertion et leur dissémination dans l'œuvre. Quelle fonction ces morceaux satiriques ont-ils dans le texte qui les accueille ? Comment y prennent-ils place ? Certaines « Juvénales » restées à l'état de projet comme *Le Palais-Royal* ou *Les Prisons* ne sont-elles pas présentes envers et contre tout au sein de l'œuvre de notre auteur ? Le ton propre au satiriste antique se reconnaît notamment dans *Les Nuits de Paris*. Rétif aurait-il une tendance foncière à verser dans la « Juvénales » ?

- Leur oralité. Ces textes satiriques sont souvent lus lors de la séance d'une coterie de beaux esprits (écho du salon tenu par la marquise de Beauharnais ?), à la marquise des *Nuits de Paris*, ou déclamés par le Hibou au cours de ses promenades dans le Paris nocturne. Les sept « Juvénales » présentées dans *La Découverte australe* sont lues à haute voix par les participants d'une soirée mondaine, qui cherchent à remporter les suffrages de la maîtresse de maison. Ces textes sont souvent frappés du sceau de l'oralité, ce qui les rattache aux pratiques de la sociabilité du temps, et interroge les affinités entre le cadre de la mondanité et la violence subversive de la satire.

- Leur moralité. Comment être auteur satirique sans faire partie de la secte immorale des « rieurs » pourfendus par Rousseau ? Le regard que le Siècle des Lumières pose sur la satire n'est pas toujours conciliant : il s'agit certes de dénoncer abus et personnages honnis, mais avec mesure et goût. Quelles positions Rétif adopte-t-il sur cette question ? Comment juge-t-il ce qu'on appelle « la satire personnelle » ? Il est certain que le rire de la satire vire trop facilement au noir, surtout chez l'incoercible Juvénal ; pourtant Rétif demeure un farouche opposant à l'ironie (Rétif n'a « pas trouvé que l'enjouement et l'ironie convinssent : ce ton n'est propre qu'à combattre les ridicules », *Les Contemporaines*, I, 11). Se pose finalement la question du sourire voire du rire rétiviens : est-il seulement possible ?

- Leur finalité. Les textes satiriques de Rétif pourraient aussi constituer la partie critique d'une vaste entreprise de réforme de la société et des mœurs, telle qu'elle s'exprime dans les nombreux récits utopiques et projets de réforme de Rétif, notamment dans les *Idées singulières*. Les indignations qui découlent de l'expérience personnelle et de l'observation du Spectateur nocturne seraient alors des éléments indissociables des projets du réformateur éclairé.

#### Éléments de bibliographie

Bertrand, Colette, « Réception des ouvrages de Rétif au *Journal de Nancy* », *Études Rétiviennes*, 6, 1987, p. 106-144.

Coward, David, « Du *Hibou* aux *Nuits* : les Juvénales de Rétif », *Études Rétiviennes*, 6, 1987, p. 88-100.

Hellegouarch<sup>1</sup>, Joseph, « Juvénal, témoin et critique de son temps. Actualité et permanence des Satires », *Vita Latina*, 137, 1995, p. 36 - 45.

Jaucourt, Louis de, SATYRE (Poésie), dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, vol. XIV, 1765, p. 697-702b.

Juvénal, *Satires*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

Le Borgne, Françoise, *Rétif de la Bretonne et la crise des genres littéraires : 1767-1797*, Paris, Honoré Champion, 2011.

Testud, Pierre, *Rétif de La Bretonne et la création littéraire*, Genève-Paris, Droz, 1977.

—, Présentation de l'« Immoralité de la génération présente (1789-1798) », V<sup>e</sup> Juvénale » de Rétif de la Bretonne, *Études Rétiviennes*, 49, 2017 p. 165-179.

Voltaire, *Mémoire sur la satire à l'occasion d'un libelle de l'abbé Desfontaines contre l'auteur*, dans *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 20A, Oxford, Voltaire Foundation, 2003, p. 163-187.

Site de la Société Rétif de la Bretonne (éléments de bibliographie, index des *Études rétiviennes*, etc.) : <http://retifdelabretonne.net>

Les propositions de communication (comprenant un titre, un résumé d'environ 1.500 signes, et quelques éléments de bibliographie) sont à envoyer aux membres du comité d'organisation au plus tard le 6 janvier 2019 ([heleneboons@gmail.com](mailto:heleneboons@gmail.com), [clau.klein207@orange.fr](mailto:clau.klein207@orange.fr), [sophie.lefay@hotmail.fr](mailto:sophie.lefay@hotmail.fr), [laurent.loty@univ-paris-diderot.fr](mailto:laurent.loty@univ-paris-diderot.fr), [sylvie\\_valet@orange.fr](mailto:sylvie_valet@orange.fr))

Comité d'organisation : Hélène Boons (Université de la Sorbonne nouvelle, Formes et Idées de la Renaissance aux Lumières, FIRL), Claude Klein (Université de Strasbourg, Centre d'Études sur les Représentations : Idées, esthétique, Littérature, CERIEL), Sophie Lefay (Université d'Orléans, Laboratoire POLEN, groupe CLARESS, De l'Âge Classique aux Restaurations), Laurent Loty (CNRS, Centre d'Étude de la Langue et des Littératures Françaises, CELLF), Sylvie Valet (Université Paris-Est-Créteil, Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt, LIPHA).

Comité scientifique : Olivier Ferret (Université Lyon 2, Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités, IHRIM), Didier Gambert (Société Rétif de la Bretonne), Claude Jaëcklé-Plunian (Société Rétif de la Bretonne), Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne, Centre de recherche sur les Littératures et la Socio-poétique, CELIS), Alexis Lévrier (Université de Reims, Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires, CRIMEL), Nicole Masson (Société Rétif de la Bretonne), Jean-Marie Roulin (Université de Lyon-Saint-Étienne, Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités, IHRIM), Pierre Testud (Université de Poitiers).

• **Amérique(s) poétique(s) entre Ancien Monde et Nouveau Monde. L'espace américain comme nouveau territoire de la fiction de Fontenelle à Chateaubriand.** Colloque international organisé par Pierino Gallo et Isabelle Mullet-Blandin. IHRIM UMR 5317 – Université de Lyon / Université « Jean Monnet » (Saint-Étienne). Jeudi 7 et vendredi 8 novembre 2019.

Durant plus de cinq siècles, depuis sa découverte par les Européens, le Nouveau Monde a fasciné les écrivains et les philosophes français. Il les a fascinés d'abord par son éloignement, encourageant une « rupture mentale » avec l'Ancien Continent ; ensuite par une impression d'étrangeté qui, témoignant d'un monde lointain (géographiquement mais aussi culturellement), n'a pas tardé à s'imposer comme un sujet de réflexion. L'étrangeté, ou bien l'altérité incarnée par les Amériques, comportait effectivement, chez les penseurs européens, une remise en question de la nature humaine, des mœurs, de la morale et de la religion traditionnelles. Dans un cadre profondément différent, l'écrivain – et notamment l'écrivain de fictions – se trouvait confronté à sa propre

identité, à ses racines comme à ses capacités, appréhendées désormais à travers de nouvelles formes d'écriture : l'« épopée » des conquêtes, l'exotisme et la réflexion sur la nature des « sauvages », offraient à la littérature un imaginaire fécond, peuplé de mythes mais aussi de tensions.

Ce sont ces mêmes tensions, suggère Gilbert Chinard, qui, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, auraient investi, en France, les genres fictionnels traditionnels, en infléchissant les anciens paradigmes (L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1913).

Appelés à mettre en scène un espace inédit, l'épopée et le roman, par exemple, se transformèrent, brouillant souvent leurs codes. Face à l'irruption de thèmes nouveaux, le théâtre évolua. De nouvelles formes d'héroïsme, ayant pour protagonistes les Indiens ou les conquistadores, s'imposèrent ; un système de valeurs inédit, fondé sur la confrontation entre Ancien Monde et Nouveau Monde, s'affirma dans la manière de penser et de « réécrire » l'Histoire. De la même façon, enfin, les genres mineurs – l'apologue, la fable, le dialogue, le conte – changèrent de forme, faisant de l'espace américain un nouveau territoire poétique.

Partant de ce constat, notre colloque se propose d'interroger la manière dont la littérature de fiction, en France, intègre le paradigme américain entre XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, moment de l'histoire littéraire où l'homme et la foi dans le progrès font l'objet d'un questionnement important. L'histoire des idées et des représentations sera donc relue à la lumière de son imbrication dans le système des normes qui définissent, non sans tensions, les contours des genres littéraires. *Les Dialogues des morts* de Fontenelle (1683) et *Les Natchez* de Chateaubriand (épopée en prose publiée en 1826 mais rédigée bien avant) seront donc considérés respectivement comme le terminus *a quo* et le terminus *ad quem* de nos réflexions. Une attention particulière sera réservée aux différentes formes romanesques (le roman épistolaire, le roman exotique, le conte philosophique), poétiques (l'épopée, la fable, l'apologue) et théâtrales (la comédie, la tragédie, l'opéra-ballet), ayant pour thématique principale le paysage et les habitants du Nouveau Monde.

En adoptant le pluriel pour le titre de ce colloque, Amérique(s), nous souhaitons rapprocher des pans de la littérature habituellement étudiés séparément : l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud telles qu'elles ont été perçues par les écrivains français. Nous cherchons aussi à souligner la diversité de visions qui finit par créer des Amériques différentes (épiques, romanesques et philosophiques) à partir d'une seule réalité. Ce colloque invite donc à aborder les fictions sur le Nouveau Monde d'un double point de vue : un point de vue poétologique, visant à examiner les façons dont l'univers américain a reconfiguré les codes génériques français ; et un point de vue plus vaste, que l'on peut appeler « philosophique » et qui a pour but d'interroger les interactions complexes entre modes d'écriture et modes de pensée, fiction et Histoire, littérature et anthropologie. Comment l'Autre est-il investi, mis en scène, rencontré dans ces nouvelles fictions américaines ? Dans quelle mesure est-il support de fantasme et/ou d'idéologie ? Peut-on réellement rencontrer l'Autre sans le « fictionner » ?

Les propositions de communication (en français, 500 mots maximum et accompagnées d'une brève notice bio-bibliographique) sont à envoyer avant le 16 décembre 2018 conjointement aux deux organisateurs du colloque :

Pierino Gallo : [pierinogallo1983@gmail.com](mailto:pierinogallo1983@gmail.com)

Isabelle Mullet-Blandin : [im343@nyu.edu](mailto:im343@nyu.edu)

Comité scientifique : Christelle Bahier-Porte (Université Lyon-Saint-Étienne), Pierino Gallo (IHRIM, Saint-Étienne), Pierre Glaudes (Sorbonne Université), Gianni Iotti (Università di Pisa), Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne), Isabelle Mullet-Blandin (IHRIM, Saint-Étienne), Delphine Reguig (Université Lyon-Saint-Étienne), Philippe Roger (EHESS-CNRS), Jean-Marie Roulin (Université Lyon-Saint-Étienne)

• **Controverses sur les Lumières (1945-2019)**, colloque international, Université de Rouen, les 23-24-25 avril 2019, avec le soutien de l'ERAC (EA 4705), du GRHis (EA 3831), du CEDRE (PSL), de l'IRCL (UMR5186), d'SPH (EA 4574), de l'ISP (UMR 7220).

Comité d'organisation : Pierre Crétois (Université Bordeaux Montaigne, SPH), Jean-Numa Ducange (Université de Rouen, GRHis), Emmanuel Faye (Université Rouen Normandie, ERAC), Christopher Hamel (Université Rouen Normandie, ERAC / CEDRE), Christophe Miquieu (ESPE Université de Bordeaux, SPH), Nicolas Rialland (Université Rouen Normandie, ERAC), Stéphanie Roza (IRCL, CNRS-Université Montpellier III), Franck Salaün (IRCL, CNRS-Montpellier III), Jean-Pierre Schandeler (IRCL, CNRS-Montpellier III), Arnault Skornicki (Paris X Nanterre).

Comité scientifique : Bertrand Binoche (Paris I), Luigi Delia (Université de Genève), Dan Edelstein (Pennsylvania University), Girolamo Imbruglia (Università Napoli l'Orientale), Jonathan Israel (IAS), Margaret Jacob (UCLA), Antoine Lilti (EHESS), Jean Mondot (Université Bordeaux-Montaigne), Cécile Révauger (Université de Bordeaux), Daniel Roche (Collège de France), Céline Spector (Université Paris IV).

Conférenciers : Catherine Larrère (Paris I, Fondation de l'écologie), Daniel Roche (Collège de France)

Brandies comme un étendard ou accusées d'être la cause de tous les maux, les Lumières exacerbent les passions. Pour beaucoup synonymes d'émancipation, de combat pour la démocratie et les droits de l'Homme, elles se trouvent en même temps, depuis leur émergence, sous le feu de critiques nourries. La période contemporaine ne fait pas exception à la règle.

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, elles sont la cible d'objections plus ou moins radicales de la part des conservateurs : les critiques contre-révolutionnaires se perpétuent. Une des questions que l'on peut se poser à cet égard est de savoir si la critique conservatrice a fondamentalement évolué depuis ses premières formulations.

Mais dès l'après-guerre, les Lumières ont également été attaquées comme la matrice de la bonne conscience bourgeoise, qui recouvre de grands principes formels la réalité d'un Occident exploiteur et prédateur ; comme promouvant le triomphe d'une raison technicienne qui inverse le rapport des moyens et des fins (École de Francfort) ; ou encore, comme le faux-semblant humaniste de la société disciplinaire et du raffinement inédit des techniques de domination (Foucault). Plus récemment, des mises en cause profondes sont venues des mondes académique, intellectuel et/ou militant centrant leurs analyses sur les problèmes de domination raciale et/ou sexuelle : ainsi, la raison « impériale raciste », « blanche » ou « mâle » est supposée à l'œuvre dans les principes politiques, les mouvements ou partis, les textes se réclamant plus ou moins explicitement du projet humaniste et émancipateur formulé originellement par certains

penseurs et acteurs des Lumières, puis de la Révolution française au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un tel projet se trouve assimilé à un dessein foncièrement impérialiste, néocolonial et oppresseur. Le plus souvent, la référence précise aux Lumières a même disparu de ces critiques aux yeux desquelles l'universalisme, le progressisme et le rationalisme auraient essentiellement cautionné la colonisation et l'esclavage, en étant le masque et l'alibi de la domination du monde blanc sur le reste du monde.

Cette critique radicale des Lumières peut être caractérisée comme anti-humaniste au sens où elle s'appuie sur une contestation de l'existence d'une nature humaine. L'homme universel de l'humanisme serait, en réalité, une construction occidentale moderne. Mais il existe aussi des critiques d'inspiration libérale du projet des Lumières, certaines demeurant dans le paradigme humaniste, comme sous la plume d'Alain Renaut, (*Un humanisme de la diversité : essai sur la décolonisation des identités*, 2009) par exemple, d'autres cherchant au contraire à pointer les menaces que le modèle de l'émancipation rationnelle ferait peser sur la diversité de croyances et de pratiques assimilées à des formes d'hétéronomie, ainsi que sur l'indépassable pluralisme axiologique caractérisant les sociétés contemporaines (Galston, « Deux concepts du libéralisme », 1995, trad. 2009; Berlin, « Deux concepts de la liberté », 1958, trad. 1988). Cet état de fait contemporain a quelque chose de paradoxal : il relève à certains égards d'un renversement de perspective, dans la mesure où l'héritage des Lumières a souvent été revendiqué par des courants se réclamant de l'émancipation collective et de la lutte contre les dominations de tous ordres, et ce depuis la Révolution française. D'autres critiques sont plus nuancées, tentant de faire le tri entre un « bon » héritage du XVIII<sup>e</sup> siècle à conserver, et un « mauvais » dont il conviendrait de se débarrasser (par ex. Dufour, 2007 ou Le Devedec, 2015). Et dans la perspective inverse, « l'esprit des Lumières » comme essence de notre modernité, voire de tout projet de libération collective, continue d'être revendiqué par une pléiade d'auteurs, de Habermas à Todorov en passant par Sternhell. Dans tous les cas, on peut se demander jusqu'à quel point les Lumières elles-mêmes, leurs différentes expressions historiques, au premier rang desquelles la Déclaration des droits de l'Homme, ou même les concepts censés les représenter (universalisme, progressisme) sont bien définis et dans quel(s) sens ils sont mobilisés. Les termes du débat et les interprétations semblent à présent tellement embrouillés que la question du droit d'inventaire, qui émerge dès 1789 avec l'éclatement de la Révolution française, se pose avec une acuité nouvelle. Toutefois, comme c'est le cas depuis 1789, le droit d'inventaire est inséparablement une affaire théorique et pratique, scientifique et politique. Face aux difficultés et aux enjeux de la politique contemporaine, certains choisissent donc de défendre l'héritage des Lumières comme socle de valeurs essentielles pour le genre humain (cf. *Les Anti-Lumières*, Z. Sternhell, 2010; *Pour les Lumières*, R. Darnton, 2002) ou comme défense d'un recours à l'examen rationnel (Lévy et Renou), voire comme seul support possible des émancipations encore à venir ; mais il leur faut affronter un certain nombre de problèmes, et notamment celui du dévoiement impérialiste de l'idéologie républicaine française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. D'autres, à l'inverse, rejettent cet héritage : encore leur faut-il identifier avec rigueur leur cible, les Lumières, et montrer le lien consubstantiel de ces dernières avec les dévoiements évoqués. D'autres encore prolongent la perspective conservatrice : il leur incombe néanmoins de parvenir à montrer la pertinence de leurs arguments, dans un monde qui semble par certains aspects s'éloigner toujours un peu plus des traditions dont ils se revendiquent. Devant un tel champ de bataille, enfin, certains se demandent s'il ne vaudrait pas mieux tourner la page une fois pour toutes et passer à autre chose. Autre

chose, mais quoi ? Cette question paraît d'autant plus urgente que les innombrables références aux Lumières paraissent supposer des réalités distinctes et incompatibles. Est-il temps d'en finir avec les Lumières ?

Cet appel s'adresse en particulier aux philosophes, historien(ne)s, sociologues, politistes, et à l'ensemble des chercheuses et chercheurs intéressé(e)s par ces enjeux.

Les résumés devront compter entre 800 et 1000 mots. La date limite de soumission est le 15 novembre 2018. Les personnes ayant soumis une proposition seront averties des résultats de la sélection dans le courant du mois de janvier 2018. Les propositions doivent être envoyées à : [colloquelumieres2019@gmail.com](mailto:colloquelumieres2019@gmail.com).

## Axes

1 / Un tableau du champ de bataille contemporain : où en est-on de la controverse à propos des Lumières ? Quels arguments sont mobilisés et quel est leur degré d'originalité ? Réception, réactivations : quels enjeux intellectuels et politiques dans le monde contemporain ?

- Lumières et révolutions : quels héritages dans les révoltes et révolutions contemporaines ? Quels refus d'un tel héritage ?

- Lumières, colonialisme et esclavage : un bilan rétrospectif

- Lumières et religions dans le monde contemporain

- Le républicanisme contemporain face au républicanisme des Lumières : critiques et controverses

2/ Enjeux historiographiques : quelle image des Lumières lit-on dans les différentes prises de position contemporaines ? Quelle est la part des Lumières historiques ? Des Lumières reconstruites voire fantasmées, qui occultent bien souvent les conflits et divisions internes du « siècle éclairé » ?

- Ambiguïté et polysémie de la notion de république, des Lumières à nos jours.

- Lumières et traditions intellectuelles : marxisme, libéralisme, socialisme, républicanisme, écologie politique, anti-totalitarisme.

- *Lumières, Aufklärung, Enlightenment, Illuminismo* : quelles réceptions pour les spécificités nationales et les circulations intellectuelles ?

- Enjeux théoriques et idéologiques des découpages chronologiques.

3/ Les Lumières sans la Révolution française : la question de l'héritage des Lumières a longtemps été incompréhensible sans prendre en compte le fait que pour la quasi-totalité des auteurs, les Lumières étaient envisagées comme la matrice philosophico-politique de la Révolution. Qu'en est-il aujourd'hui et avec quelles conséquences ?

4 / Les études postcoloniales et les Lumières : une incompatibilité radicale ?

5/ Sciences humaines : quelle image, quels usages des Lumières (référence, matrice méthodologique et/ou conceptuelle) ?

Langues de communication : français, anglais

## COTISATIONS 2018

**Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2018. Nous rappelons que le paiement de celle-ci, permet :**

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet).
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS
- de soutenir les travaux de la SFEDS
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel)
- d'éviter éventuellement des coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18<sup>e</sup> siècle
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril

### Cotisations 2018 (Personnes physiques)

*Plein tarif* : 39 €. Hors UE : 44 €

*Étudiant ou sans emploi* : 21 €. Hors UE : 24 €

*Retraité* : 34 €. Hors UE : 39 €

#### *Règlement par*

- **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico
- Chèque bancaire compensable en France, **exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.
- Carte Bancaire : autorisation datée et signée, avec n° de carte, date d'expiration, cryptogramme, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.
- Virement bancaire à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

#### *Trésorière :*

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.  
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

#### *Trésorière adjointe :*

Marilina Gianico, chez Gautre-Lanni, 25 rue Pradier 75019 Paris.  
marilina.gianico@gmail.com



## Adresses utiles

### • **Présidente de la SFEDS :**

Catriona Seth, L'Ancien Presbytère, 32350 Saint-Arailles ; [catriona.seth@univ-lorraine.fr](mailto:catriona.seth@univ-lorraine.fr)

### • **Secrétaire général :**

Christian Del Vento, 2 rue Erlanger, 75016 Paris ; [christian.del-vento@univ-paris3.fr](mailto:christian.del-vento@univ-paris3.fr)

### • **Changements d'adresse** à signaler simultanément :

à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.

[sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr](mailto:sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr)

à la secrétaire générale adjointe, Florence Magnot, 6 rue Flatters, 75005 Paris.

[florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr](mailto:florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr)

### • **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : [dhsvaria@sfeds.fr](mailto:dhsvaria@sfeds.fr)

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : [dhschr@sfeds.fr](mailto:dhschr@sfeds.fr)

Le courrier est à envoyer à : [dhsdirection@sfeds.fr](mailto:dhsdirection@sfeds.fr)

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*

CELLF 16-18 (Escalier G, 2<sup>e</sup> étage)

Université Paris Sorbonne (Paris IV)

1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

### • **Rédaction du bulletin :**

[bulletin@sfeds.fr](mailto:bulletin@sfeds.fr)

### • **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : [lettre@sfeds.fr](mailto:lettre@sfeds.fr)

### • **Supplément bibliographique du Bulletin :**

Luigi Delia : [Luigi.Delia@unige.ch](mailto:Luigi.Delia@unige.ch)

### • **Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :**

[www.sfeds.fr](http://www.sfeds.fr)

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez ([benedicte.peslier@gmail.com](mailto:benedicte.peslier@gmail.com)) et Jennifer Ruimi ([jennifer.ruimi@gmail.com](mailto:jennifer.ruimi@gmail.com))

### • **Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle :** [www.isecs.org](http://www.isecs.org)

### • **Collection «Dix-Huitième Siècle» :**

Les propositions d'édition sont à envoyer simultanément à : [sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr](mailto:sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr) et [mdorigny@aol.com](mailto:mdorigny@aol.com)

**Les textes à insérer dans le *Bulletin* de janvier 2019 doivent arriver avant le 15 décembre 2018, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : [bulletin@sfeds.fr](mailto:bulletin@sfeds.fr)**

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez ([benedicte.peslier@gmail.com](mailto:benedicte.peslier@gmail.com)) et Jennifer Ruimi ([jennifer.ruimi@gmail.com](mailto:jennifer.ruimi@gmail.com)) (pour le site) et à : [SFEDS@laposte.net](mailto:SFEDS@laposte.net) (pour la lettre d'information électronique)

*Merci à Catriona Seth et Colas Dufflo pour la relecture des épreuves.*

Composition : A. G.

Directeur de la publication : C. Seth.

Dépôt légal : octobre 2018 ISSN 2646-2400

– adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>